

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Daniel GARNIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Présents : M. Daniel GARNIER, M. Stéphane PIVETEAU, M. Daniel MOULIN, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Bruno BERTHELOT, M. Damien LE BRESTEC, M. Gaëtan BELLEIL, Mme Florence BEZIER, Mme Sylvie BLANDIN, Mme Sabine DESMARES, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Maria JULIENE, Mme Sandrine NIEL et Mme Marie RAFFIN.

Absents : M. Mathieu HERVOUET, Mme Dominique LE GALL (excusée), M. Michel PAGEAU (excusé), Mme Nathalie TRUIN (excusée) et Mme Katia VAUMOURIN-TANOE (excusée).

Pouvoirs : Mme Dominique LE GALL à M. Daniel GARNIER (Maire), M. Michel PAGEAU à Mme Jacqueline LE TEXIER et Mme Nathalie TRUIN à Mme Florence BEZIER.

Mme Marie RAFFIN a été désignée secrétaire de séance.

17 voix : Pour

0 voix : Contre

0 : Abstention(s)

Demande de subvention au titre de la DETR 2026 - Plan de financement pour le projet d'aménagements d'ombrières photovoltaïques sur les parkings des « Charmilles »

Monsieur Daniel GARNIER, Maire, rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération n° D.2021512-06 qu'ils ont voté le 15 décembre 2025, l'autorisant à signer la convention de mise à disposition pour la mise à disposition de services de TE44 quant à l'accompagnement de la Commune de pour la réalisation de projets photovoltaïques sous formes d'ombrières sur les parkings de l'Espace des « Charmilles ».

Dans la continuité, Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la proposition, pour la réalisation de cette opération d'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Espace des « Charmilles », de valider le plan de financement suivant :

- Une subvention de l'Etat (au titre de la DETR 2026) pour 70 000.00 € HT, soit 35 % du montant total de l'opération ;
- Un autofinancement à hauteur de 130 000.00 € HT, soit 65 % du montant total de l'opération.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SOLLICITE**, pour la réalisation des travaux de mise en sécurité routière et piétonne de l'accès principal au centre bourg de Mouzeil, sur les voies de la rue de la Libération et de la route du Pont (RD 24), une subvention de l'Etat, au titre de la DETR 2026, d'un montant total de 101 752.62 € HT ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de constituer le dossier complet de demande de DETR 2026 auprès des services compétents de l'Etat

Publié le 28/01/2026

La secrétaire de séance,
Marie RAFFIN



Le Maire,

Daniel GARNIER


